

Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson, lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Eugene McGinley

le mardi 3 avril 2007

Première session de la 56^e législature Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mardi 3 avril 2007

13 h

Prière.

M. R. Boudreau (Campbellton—Restigouche-Centre) dépose sur le bureau de la Chambre un pétition de gens de Kedgwick et des environs, qui demandent le soutien de la collectivité dans la reconstruction de la vieille école, à Kedgwick. (Pétition 12.)

L'hon. M. Murphy (Moncton-Nord) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Moncton et des environs, qui sont contre le projet de loi 17, La Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route. (Pétition 13.)

M. MacDonald donne avis de motion 38 portant que, le jeudi 12 avril 2007, appuyé par M. Holder, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la documentation, la correspondance, les procès-verbaux de réunions et tout autre document connexe ayant trait à l'aménagement de sources d'approvisionnement en eau pour Château Heights, dans le secteur de McLeod Hill.

M. Volpé donne avis de motion 39 portant que, le jeudi 12 avril 2007, appuyé par M. MacDonald, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre toute information en la possession du gouvernement par rapport aux campagnes de publicité entreprises par l'actuel gouvernement libéral dans la province et à l'extérieur du Nouveau-Brunswick depuis le 3 octobre 2006, y compris la publicité sur l'autosuffisance. La documentation comprend : les mandats, les attributions, les budgets, la liste des agences de publicité et du personnel, les honoraires, les transcriptions des annonces, le processus d'appel d'offres, la liste des soumissionnaires, leurs propositions et une copie des contrats.

L'hon. M. Jamieson, leader parlementaire du gouvernement, annonce qu'il demandera le consentement de la Chambre pour retirer la motion 32 et pour passer outre aux deux heures d'étude des motions émanant des députés et que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture des projets de loi, se forme en Comité des subsides pour continuer d'étudier les prévisions budgétaires du ministère des Transports puis étudier celles du ministère de l'Approvisionnement et des

Services et celles de la Société de développement régional, après quoi elle se formera en Comité plénier pour étudier les projets de loi 3 et 42.

Il est unanimement convenu de passer outre aux deux heures d'étude des motions émanant des députés.

La motion 32, sur autorisation de la Chambre, est retirée.

Le président de la Chambre s'absente, et M. R. Boudreau, vice-président, assume sa suppléance.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 49, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 49 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 49, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 50, *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 50 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 50, *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 51, *Loi concernant le transfert de responsabilités à Services Nouveau-Brunswick*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 51 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 51, *Loi concernant le transfert de responsabilités à Services Nouveau-Brunswick*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 52, *Loi modifiant la Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, l'hon. M. Burke invoque le Règlement; il soutient que M. Fitch ne s'en tient pas au principe du projet de loi 52. Le président suppléant de la Chambre statue que le rappel au Règlement est bien fondé.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 52 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 52, *Loi modifiant la Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Kenny.

La séance, suspendue d'office à 18 h, reprend à 19 h sous la présidence de M. R. Boudreau, à titre de président du comité.

Après un certain laps de temps, M. Kenny reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre se trouvant empêché, M. R. Boudreau, vice-président, assume sa suppléance. Le président du comité, M. Kenny, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président suppléant de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2007-2008 COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES SERVICES	
Administration	$2\ 002\ 000$
Services généraux	$7\ 691\ 000$
Groupe des bâtiments	89 135 000
Services gouvernementaux d'informatique	$2\ 950\ 000$
Moins : crédits législatifs	39 000
Votés	101 739 000

56	F1;~	abath	 2007
nn.	r, 1.1.2.	nnvin	 2007

3 avril

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES SERVICES

Conception et construction de bâtiments provinciaux . . . 101 298 000

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

Fonds d'investissement en technologie de l'information 670 000

FONDS DE ROULEMENT SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Approvisionnement et Services

STOCKS

La Chambre adopte ces crédits.

T. () () () ()

La séance est levée à 22 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

réponse à la pétition 8

(28 mars 2007).